

Création d'emplacements réservés au PLU, pour une reconquête des haies

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 1998

BUDGET

8 000€ par an

PARTENAIRES

Prom'haies, agriculteurs, Grand Poitiers

DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Commune de Rouillé

PILOTE

Commune de Rouillé

8 rue de la Libération

86480 ROUILLE

05 49 43 90 28

contact@rouille.fr

www.rouille.fr



Dany CLOCHARD

Conseiller municipal délégué

06 64 45 81 12

danyclochard@orange.fr

Didier MONCEAU

Responsable des espaces verts

06 37 45 90 09

Mélanie ROBERT

DGS

05 49 43 90 28

contact@rouille.fr

Depuis 1998, suite à deux remembrements ayant eu lieu une dizaine d'années plus tôt (1982, 1989), la commune de Rouillé a engagé un Plan de Restauration Paysagère communal, qui repose sur trois actions principales : réalisation de plantations sur les propriétés communales, aides aux plantations privées et création d'emplacements réservés à boiser au Plan local d'urbanisme (PLU). Outil juridique, les emplacements réservés offrent la possibilité à la commune de tracer, dans le PLU, des bandes au sein desquelles elle dispose d'un droit d'acquisition. La collectivité peut y réaliser des plantations avec l'accord du propriétaire des parcelles ou bien les racheter avant d'engager cette action paysagère. Les emplacements réservés se matérialisent par des bandes de 6 mètres de large, le plus souvent situées le long des chemins de randonnées et destinées à maintenir ou à créer des espaces boisés.

A ce jour, la commune de Rouillé a inscrit dans son PLU 93 emplacements réservés destinés à la plantation de haies sur un linéaire de 53,2 km parmi lesquels environ 30 km ont déjà été plantés par la commune. Ainsi, 4 km l'ont été avec l'accord des propriétaires et 26 km ont été achetés par la commune au prix d'1 euro/m², avant d'être plantés.

Pour mener à bien la mise en œuvre de cet outil d'emplacements réservés, la commune de Rouillé a déployé un panel d'actions variées :

- la réalisation de plantations en partenariat avec les écoles (classes élémentaires) qui effectuent un travail pédagogique suivi au fil des années,
- l'association au projet de nombreux acteurs de la commune (habitants, agriculteurs, chasseurs, bénévoles, etc.),
- la diffusion de l'information dans la presse, les réseaux sociaux, le bulletin municipal,
- la prise en compte plus prégnante du patrimoine naturel dans la rédaction du PLU, de manière à amener un cadre de vie valorisé et une préservation de la biodiversité,
- le portage d'animations pédagogiques organisées par Prom'Haies. L'association s'occupe aussi de préparer les dossiers de plantations en amont, conseille sur les espèces à privilégier et se tient présente sur le terrain lors des travaux paysagers.



RÉSULTATS OBTENUS

Points positifs

- Participation d'un public scolaire (7 classes élémentaires) effectuant un travail pédagogique sur plusieurs années, suscitant un réel intérêt des élèves,
- Paysages modifiés grâce à un programme de plantations annuel depuis plus de 20 ans,
- Création de corridors écologiques pour la faune et la flore.

Points négatifs

- La mobilisation des agents municipaux pour l'entretien des plants : manque de temps avéré pour l'entretien et l'arrosage des haies. Mobilisation d'un ou deux agents en période de sécheresse ce qui représente un inconvénient.
- Un climat de plus en plus sec rendant la sauvegarde des jeunes plants difficile malgré le paillage.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Certains agriculteurs élaguent des haies de manière abusive.
- Trouver chaque année des espaces pour planter.
- La survie des jeunes plants, qui n'est pas facilitée
- La réduction de certaines subventions. Aujourd'hui, le financement de cette action est quasiment entièrement supporté par la commune, alors qu'elle était financée à 80% par la Région et le Département il y a quelques années.
- L'avenir des haies qui peut être remis en question en cas de changement de propriétaires.

SOLUTIONS APPORTÉES

- Adopter une stratégie allant vers des solutions différenciées comme la création d'espaces enherbés, la réalisation d'une tonte espacée, etc.
- Développer une communication active sur les emplacements réservés et les plantations auprès des habitants.
- Utilisation du paillage au pied de chaque plant.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Suite aux élections municipales du printemps 2020, la nouvelle municipalité souhaite poursuivre ces actions en faveur du paysage et de la biodiversité. Il existe également une volonté de préserver et de mettre en valeur le réseau de chemins de randonnée.

Développement d'un verger conservatoire de 160 plants, pour la sauvegarde d'espèces anciennes : mise à disposition de greffons auprès du public, plantation de portes greffes sur lequel amener des greffons.

Création d'un verger aux abeilles, face aux vergers conservatoires, planté au printemps 2020 avec l'aide de Prom'haies et de bénévoles : 120 plants d'essences mellifères (châtaigniers, acacias, trembles, bourdaines, etc.).



TÉMOIGNAGE

Se faire accompagner d'une association comme Prom'haies est indispensable pour la préparation du dossier, l'achat des plants, l'animation pédagogique auprès du jeune public.

Ne pas planter de manière démesurée pour assurer un entretien adapté.